

## LUDOTHEQUE CENTRE ET VIEILLE-VILLE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



## SOMMAIRE

<b>Mot du président .....</b>	<b>3</b>
<b>1. Composition du comité et de l'équipe .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Statistiques .....</b>	<b>5</b>
<b>3. Animations .....</b>	<b>5</b>
<b>3.1. Thèmes .....</b>	<b>5</b>
<b>3.2. Accueils institutionnels : .....</b>	<b>5</b>
<b>3.3. Soirées jeux : .....</b>	<b>7</b>
<b>4. Manège en Ville .....</b>	<b>7</b>
<b>4.1. Raison d'être du Manège en Ville : .....</b>	<b>7</b>
<b>4.2. Réunions stratégiques : .....</b>	<b>7</b>
<b>4.3. Réunions opérationnelles : .....</b>	<b>8</b>
<b>4.4. Réunion de gouvernance : .....</b>	<b>8</b>
<b>4.5. Groupe de travail : .....</b>	<b>8</b>
<b>5. Ouverture estivales (du 4 juillet au 19 août) .....</b>	<b>9</b>
<b>5.1. Préau de l'école St Antoine : .....</b>	<b>9</b>
<b>5.2. Ludobus (du 08 au 11 août) : .....</b>	<b>9</b>
<b>5.3. Bilan : .....</b>	<b>10</b>
<b>6. Événements particuliers .....</b>	<b>10</b>
<b>6.1. Déménagement du matériel entreposé à St Antoine : .....</b>	<b>10</b>
<b>6.2. Augmentation du temps de travail : .....</b>	<b>10</b>
<b>6.3. Journée portes-ouvertes (30 avril) : .....</b>	<b>10</b>
<b>6.4. Inauguration du Manège en Ville (14 mai) : .....</b>	<b>11</b>
<b>6.5. Fête de la Musique (25 juin) : .....</b>	<b>11</b>
<b>6.6. Journée Jeux en Famille (25 septembre) : .....</b>	<b>11</b>
<b>6.7. Fête de l'Escalade (09 décembre) : .....</b>	<b>11</b>
<b>6.8. Bal de l'Escalade (10 décembre) : .....</b>	<b>12</b>
<b>6.9. Réduction de la subvention ordinaire : .....</b>	<b>12</b>
<b>7. Formation .....</b>	<b>12</b>
<b>7.1. Logiciel de gestion LudoGenève (journée de formation) : .....</b>	<b>12</b>
<b>7.2. Gouvernance Partagée (9 et 10 décembre) : .....</b>	<b>12</b>
<b>8. Remerciements .....</b>	<b>13</b>

« L'homme ne cesse pas de jouer quand il devient vieux, il devient vieux quand il cesse de jouer. »  
G.B. Shaw

## Mot du président

Cher comité, chers ludothécaires, chère Madame Cataldi, représentante du Service des écoles de la Ville de Genève, cher public, je vous remercie de votre présence et vous souhaite la bienvenue à l'assemblée générale de la ludothèque Centre et Vieille-Ville pour l'année 2022. J'adresse aussi adresser un salut à Émilie Viaux, ludothécaire actuellement en congé parental.

Cette année 2022, la première année passée entièrement dans l'enceinte du Manège en Ville, nous permet de tirer un premier bilan et de poser quelques questions sur le futur de la ludothèque.

Avant cela, il faut se rappeler que jusqu'au 17 février 2022 nous étions encore sous le régime des restrictions sanitaires consécutives à la pandémie du Covid-19. L'année 2022 a donc été amputée de six semaines d'activités complètes. Malgré cela, l'engouement du public pour le Manège a été immédiat et je ne résiste pas à vous transmettre quelques chiffres qui en témoignent. Je prends 2019 comme référence, car c'est est la dernière année de normalité avant le Covid. Ainsi, le nombre de familles adhérentes a pratiquement doublé en passant de 49 à 96 (augmentation 100%). Les visites d'adultes ont augmenté de 47% en passant de 4609 à 6777 et d'enfants de 32% en passant de 5930 à 7845. Le chiffre le plus intéressant me semble être celui des familles adhérentes qui forment le noyau des usagères et usagers réguliers de la ludothèque.

Ce succès n'est pas seulement dû à l'attrait de la nouveauté, mais aussi à une addition de différents facteurs. Il y a l'équipement et l'agencement des lieux. Les ludothécaires ont profité de l'emménagement afin d'acquérir des jeux et un ameublement modernes pour créer un espace aéré et chaleureux malgré les restrictions dues à la protection du bâtiment. Cette qualité fidélise le public car elle suscite l'envie de revenir. De surcroît, elle confère une identité propre à la ludothèque.

La présence des autres lieux d'accueil a également favorisé l'augmentation de la fréquentation. Par exemple la Halte-Jeux qui, lorsqu'elle affiche complet, déverse à la ludothèque son trop plein de visiteuses et de visiteurs. Des synergies avec la Halte-Jeux ont d'ailleurs été mises en place. Ainsi, ses employées utilisent les locaux de la ludothèque deux périodes par semaine lorsque celle-ci est fermée et apportent en retour un coup de main lors des soirées jeux.

Ce succès a cependant son revers de médaille les jours de temps maussade. La ludothèque ne peut alors pas accueillir toute la foule qui se presse à l'entrée. Un ou une ludothécaire se retrouve garde de la porte dans l'obligation de compter les personnes qui sortent et de filtrer celles qui entrent. Le comité réfléchit actuellement à la façon d'éviter ces afflux d'un public trop nombreux.

Enfin, la localisation géographique du Manège est évidemment un plus par rapport à un certain isolement de la ludothèque dans l'école Ferdinand-Hodler, la vitrine de la ludothèque invitant les passant-e-s à entrer. Comme le disait récemment Romain, le ludothécaire responsable, je le cite : « la ludothèque de l'école est devenue la ludothèque du Manège ». Il en résulte un certain changement de public. A Ferdinand-Hodler les enfants pouvaient se rendre directement de la salle de classe à la ludothèque après les cours ce qui n'est plus le cas au Manège. Dans le même temps, l'institution phare du Manège, à savoir la maison de Quartier Chausse-Coq, a ouvert des activités destinées aux aîné-e-s pour répondre aux besoins de la population vieillissante dans notre quartier. Il me semble souhaitable que la ludothèque ne fonctionne pas de façon isolée mais qu'elle s'inscrive dans cette optique multi générationnelle en proposant des ouvertures aux aîné-e-s tout en promouvant ses activités auprès des enfants scolarisés. Là encore le comité mène une réflexion afin de trouver un équilibre entre les différentes offres. Avec de la patience et de la persévérance il est possible de trouver des solutions à toutes les problématiques.

L'externalisation des activités estivales à l'école Saint-Antoine qui a maintenant trouvé son rythme de croisière l'a bien démontré.

Me voici arrivé aux traditionnels remerciements que j'adresse par ordre alphabétique :

- aux ludothécaires : Hervé Bouloudani, Romain Coosemans, Dalila Geuggis, Sarah Grosso et Ednalva Ramos. Par la même occasion j'annonce le départ d'Ednalva Ramos à qui nous souhaitons toutes et tous un futur radieux. Ednalva sera remplacée par Sarah.

- Je remercie les membres du comité : Louise Barbagallo, Claire Becquerel, Audrey Chamard, Marianne Dubois, Georges Lambert. J'annonce là également le départ vers d'autres cieux de Louise Barbagallo.

- à la nettoyeuse : Fatima Gomez

- à la vérificatrice des comptes : Françoise Amblet, reprend en 2023.

- enfin, je remercie chaleureusement la cohorte de remplaçantes, stagiaires et bénévoles mentionné-e-s dans le rapport d'activité.

Mon intervention est à présent terminée, je laisse la place au rapport d'activités et d'éventuelles questions.

## 1. Composition du comité et de l'équipe

### Comité :

Président : Hansjörg Roth  
Trésorier : Georges Lambert  
Secrétaire : Marianne Dubois  
Membre : Louise Barbagallo  
Audrey Chamard (à compter du 14 juin)  
Claire Becquerel (à compter du 20 septembre)  
Vérificatrice des comptes : Audrey Chamard

### Equipe :

Responsable : Romain Coosemans (50%)  
Ludothécaires : Hervé Bouloudani (45%)  
Dalila Geuggis (37,5%)  
Sara Grosso (30%)  
Ednalva Ramos (37,5%)  
Remplaçantes : Sébastien Borges Faustino (de novembre à janvier 2023)  
Mirian Yapura (de novembre à décembre)  
Leana Zeller (été)  
Corentin Berset (ponctuellement)  
Bénévole : Mathieu Roux (2 jours en août)  
Stagiaires : Correira Olivia (1 semaine en février – ECG)  
El Ghori Ilias (2 semaines fin février – BAB-VIA)  
Belhniyene Ahmed (1 jour en novembre - stage découverte 9<sup>ème</sup>)  
Ferreira Enzo-Alessio (1 semaine en novembre – ECG)

## 2. Statistiques

	Nombre total	Moyenne mensuelle	Moyenne journalière	Jours d'ouverture
<b>Accueil tout public</b>				
Famille adhérentes	96			
Adultes	6777	565	35	194
Enfants	7845	654	40	194
<b>Prêts</b>				
Prêts	1068	89	6	166
<b>Accueils institutionnels</b>				
École	351	29	18	20
Crèche	32	3	11	3
Giap	478	40	18	27
Autres	443	37	16	28

## 3. Animations

### 3.1. Thèmes

Les différents thèmes suivants ont été proposés au public durant l'année :

Espace symbolique (thème auquel toute l'équipe participe) :

Cabane de chantier, la maison ;

Espaces et plateaux : pompiers ; Barbie ;

L'espace d'éveil pour les 0 – 2 ans reste en permanence et une rotation du matériel est faite tous les 2 ou 3 mois (au minimum puisque les jouets étant régulièrement mis à la bouche cela nécessite un nettoyage régulier).

### 3.2. Accueils institutionnels :

#### 3.2.1. Accueil spécifique :

Un planning d'accueil pour les institutions est élaboré en fin d'année scolaire précédent afin que les premiers groupes puissent venir début octobre.

##### 3.2.1.1. Classes du DIP :

Les classes ont deux demi-journées qui leur sont réservées durant lesquelles les enfants viennent soit en accueil libre mais avec une proposition de jeux de société (1 à 4P) ou uniquement pour des jeux de société (5 – 8P).

L'école de Micheli-Du-Crêt étant beaucoup plus proche maintenant, il a été proposé aux enseignants de participer également à ces temps d'accueils mais cela n'a pas pu se faire sur cette année scolaires (2022/2023).



#### 3.2.1.2. Crèche de la Madeleine :

La crèche dispose de deux demi-journées qui leur sont réservées durant lesquelles les enfants disposent de tout le matériel disponible au rez-de-chaussée.

C'est la seule structure qui dispose de l'accès à la ludothèque sans la présence d'un ludothécaire. Cela est rendu possible grâce à la proximité de la halte/jeux dont les éducateurs sont les garants du bon rangement des espaces de jeux de la ludothèque.

#### 3.2.1.3. Parascolaire du GIAP :

Le parascolaire vient uniquement le lundi et jeudi après-midi pendant 1 heure et les enfants ont accès à tout le matériel de la ludothèque. Ces sont les animateurs du GIAP qui décident si la console vidéo est accessible et gèrent le tournus des enfants.

Les élèves d l'école de Micheli-Du-Crêt, beaucoup plus proche maintenant, viennent à la ludothèque avec leurs animateurs. L'inconvénient d'avoir 3 écoles mais uniquement 2 créneaux disponibles est qu'il a fallu proposer un tournus sur les différents jours. Cela ne convenant pas pour des questions organisationnelles, il a été décidé d'un jour fixe même si cela réduisait le nombre de présence pour les 2 écoles qui se partageaient le même jour.

#### 3.2.1.4. Autres structures :

2 nouvelles institutions ont participé aux accueils dès le mois d'octobre 2022 : l'École Nouvelle et la crèche des Sources et cela grâce à des créneaux laissés volontairement libres afin d'intégrer de nouvelles institutions en cours d'année.

### **3.2.2. Durant les Accueils Tout Public :**

La ludothèque accueille de manière ponctuelle des structures durant l'accueil tout public. Il n'y a aucune réservation possible et chaque structure peut se voir refuser l'entrée en fonction du nombre de personnes déjà présentes dans la ludothèque. Généralement ces structures appellent quelques jours avant leur venue et viennent avant 10h00 afin d'avoir une meilleure garantie d'entrée dans la ludothèque.

Les structures suivantes sont venues :

La Maison de Quartier de Chausse-Coq : 19 présences avec 289 enfants et 35 adultes.

Leur présence dans les mêmes locaux facilite grandement leur venue même à la dernière minute en cas d'annulation d'activité.

-la Maison de Quartier de Champel : 2 présences avec 15 enfants et 4 adultes

-la crèche F. Bertrand : 1 présence avec 10 enfants et 3 adultes.

-la Nouvelle École : 1 présence avec 8 enfants et 3 adultes.

École unique et bilingue Anglais/ Français basée sur la philosophie Montessori qui vise une éducation personnalisée et basée sur des activités auto-dirigées, sur l'apprentissage pratique et la collaboration.

Celle-ci se trouvant tout proche, il a été possible de l'accueillir sur des accueils spécifiques grâce aux créneaux laissés libres.

-l'AGFAH : 10 présences avec 114 enfants et 24 adultes

L'Association Genevoise des Familles d'Accueil avec Hébergement se propose de renseigner, conseiller et soutenir les familles d'accueil et les personnes désireuses de le devenir. Une fois par mois, deux professionnels de la Petite Enfance prennent en charge les enfants dont les parents assistent aux cafés-rencontres. Cela représente entre 6 et 15 personnes participant à l'accueil tout public du samedi matin.

### 3.3. Soirées jeux :

Les soirées ont été maintenues malgré la fréquentation en dent de scie. Toutefois afin de réduire le nombre d'heures, il a été décidé et cela en partenariat avec la Halte/Jeux que seuls deux ludothécaires seraient présents (de 17h30 jusqu'à 22h) et qu'un éducateur renforcerait l'équipe (selon les mêmes horaires).

Cela renforce les liens avec l'équipe de la Halte/jeux tout en leur apportant une meilleure connaissance de la ludothèque et de l'animation de jeux de société.

Un bilan sera réalisé à la fin de l'année scolaire afin de voir la pertinence de poursuivre ou non les soirées jeux.

	14/01	04/03	01/04	30/09
Enfants	2	12	0	7
Adultes	2	9	2	3
Enfants (MQ)	0	5	12	0
Adultes (MQ)	0	2	3	0

## 4. Manège en Ville

### 4.1. Raison d'être du Manège en Ville :

#### Lieu multi associatif :

Nous privilégions le lien social, les échanges interculturels et intergénérationnels dans un espace convivial. Nous favorisons la créativité, les initiatives de la population et une dynamique du vivre ensemble, dans le respect de chacun, quelle que soit sa vulnérabilité.

#### Mission commune :

- Stimuler les échanges et soutenir les initiatives ;
- Organiser et accueillir des activités et des manifestations socio-culturelles (fêtes, cours, formations, café-rencontres, ...) ;
- Vivre des projets ensemble ;
- Mettre à disposition des espaces pour favoriser la rencontre et le partage.

La raison d'être du Manège en Ville est ce qui anime chacune des décisions prises afin que ce bâtiment devienne un lieu de vie au sein du quartier de la Vieille-Ville.

### 4.2. Réunions stratégiques :

Même si la raison d'être ne sera pas remise en question avant quelques années, il est important d'évaluer les objectifs qui en résultent et en fonction des résultats obtenus d'en fixer de nouveaux. Ces derniers sont d'une durée d'au minimum 6 mois et peuvent s'étendre sur des périodes allant jusqu'à 3 ans.

Durant ces réunions stratégiques, qui doivent avoir lieu tous les 6 mois, toutes les associations sont représentées et participent aux échanges, débats et votes qui ont lieu. Pour les votes, chaque association dispose d'une seule voix et cela selon le modèle holocratique.

Lors de la réunion du 23 juin, il a été décidé :

Cap à tenir :	-habiter et investir le Manège en Ville
Axes de force :	-pérenniser la Gouvernance Partagée
la sauce Manège en Ville	-reclarifier notre documentation (outils, etc.) de la Gouvernance Partagée à
rythmes de chacune	-garder le souci de partager des activités entre associations
	-ne pas perdre le lien avec chaque association malgré les réalités et les
	-favoriser l'implication des bénévoles au sein du Manège en Ville
	-réaliser un Rapport d'Activités comme outil de communication.

#### **4.3. Réunions opérationnelles :**

Se déroulant toutes les semaines, elles ont pour but de faire le point sur divers sujets allant de « qui s'occupe d'acheter des recharges pour les poubelles à couches ? » à « la réalisation du guide du Manège en Ville » ou encore « les dates de fermeture du Manège en Ville et leur communication ».

Ce sont principalement les salariés de la Madeleine des Enfants, de la Maison de Quartier et de la ludothèque qui sont présents car ces derniers disposent d'heures de travail pour y participer. Cependant les bénévoles de l'Association des Habitants du Centre et Vieille-Ville, de l'Association des Parents d'Elèves de Ferdinand Hodler et Saint Antoine ainsi que ceux de l'Association des Restaurants Scolaires Cité-Rive sont invitées à y participer et ainsi évoquer les sujets qui leur tiennent à cœur.

Ces réunions commencent par un tour de météo, afin de savoir dans quelle humeur se trouve chacune des personnes présentes, puis par un ordre du jour dynamique où chacun apporte ses points en précisant s'il s'agit d'une « information » (et donc sans échange), si c'est un « point normal » ou d'une « urgence » (ce qui ne s'est encore jamais produit). Puis la réunion se déroule en débutant par les « urgences » puis les « informations » et enfin les « points normaux ». La réunion se termine par un second tour de météo afin de savoir comment s'est déroulée la réunion pour chaque individu.

Un secrétaire, qui utilise le programme Excel pour noter les sujets évoqués, et un facilitateur, qui va garantir le bon déroulement de la réunion, ainsi que la structure de la réunion ont permis de gagner en efficacité. Ainsi malgré de très nombreux sujets, les réunions ont rarement dépassé la durée d'une heure prévue.

#### **4.4. Réunion de gouvernance :**

La réunion de gouvernance se situe entre la réunion stratégique et la réunion opérationnelle car toutes les associations sont représentées mais les points traités portent sur de l'organisationnelle et non pas sur les objectifs.

Ces réunions pour être efficaces devraient avoir lieu plus régulièrement afin que chaque association puisse évoquer certains sujets importants pour le fonctionnement au sein du Manège en Ville et également entendre ceux des autres structures.

#### **4.5. Groupe de travail :**

Afin de ne pas mobiliser toujours les mêmes personnes, de faciliter la gestion de certains projets et de gagner en rapidité, de nombreux groupes de travail se mettent en place tel que l'inauguration, l'aménagement.



La création d'un groupe de travail peut se faire suite à une demande d'un habitant, d'un bénévole ou d'un salarié et il peut être uniquement à destination des membres des associations du Manège en Ville ou ouvert à tout habitant du quartier. Dès que la mission du groupe de travail est atteinte, celui-ci s'arrête naturellement comme cela sera le cas pour le groupe « inauguration » une fois que celle-ci aura eu lieu. Au sein de chaque groupe de travail, une personne est désignée afin de garantir que le groupe mène à bien ce pourquoi il a été créé.

Les ludothécaires participent à différents groupes de travail dont notamment : le potager, le troc, la boîte à livres, l'aménagement de la rotonde, les activités en commun. La participation se fait sur le principe de libre adhésion au projet afin de garantir une meilleure implication des participants.

## **5. Ouverture estivales (du 4 juillet au 19 août)**

### **5.1. Préau de l'école St Antoine :**

Il s'agissait de la première année dans le préau de l'école St Antoine sans aucune restriction sanitaire. Cela a permis à l'équipe d'envisager les animations en ne se préoccupant que de l'aspect ludique. Le seul point vraiment gênant en termes d'organisation était l'impossibilité de pouvoir stocker le matériel avant le début des vacances dans les locaux de la SEVE. Cela a été fait le lundi matin avant l'ouverture de l'après-midi et au vu du temps passé, l'équipe s'est rendu compte que cela n'était pas pratique (surtout si les conditions météo ne sont pas optimales).

Ce lieu convient parfaitement pour les activités de la ludothèque puisqu'il est naturellement clos, avec une partie ombragée qui arrive rapidement (vers les 16h), qu'il dispose d'équipements utiles (table avec bancs accrochés même si elle tarde à être à l'ombre, jeux d'extérieur, point d'eau à proximité) et que la Ville met à disposition le couloir menant au local de la SEVE pour y stocker le matériel.

Les animations ont été très appréciées (chantier, plateau Playmobil, garage avec voiture, tapis et matériel d'éveil, bac à sable et à eau, piscine pour la pêche aux canards, jeux de société et grands jeux en bois) et afin que le public venant régulièrement ne se lasse pas, un tournoi au niveau des plateaux de jeux symbolique a été réalisé.

L'ouverture du jeudi matin permet aux membres de ramener et d'emprunter de jeux et des jouets, souhait de certaines familles. Cela évite aussi que les participants à ce temps de jeux matinal se retrouvent dans le préau de l'école St Antoine sans possibilité de s'abriter du soleil.

### **5.2. Ludobus (du 08 au 11 août) :**

Suite aux retours des ludobuscaires, ludothécaires et responsables, Mme Zimmermann a proposé pour sa seconde saison des changements mais a conservé les valeurs auxquelles elle tient pour cette animation spécifique.

Les ludothécaires présents ont regretté que les ludobuscaires ne portent pas davantage les animations spécifiques et que certains « délaissent » leurs obligations professionnelles pour échanger entre eux au détriment de l'explication de jeux ou de la remise en « prêt à jouer » des espaces symboliques. Cela est regrettable parce que le parc des Bastions est l'un des lieux les plus fréquentés et que 5 personnes pour accueillir ce public est nécessaire.

### **5.3. Bilan :**

Le préau St Antoine est le lieu qui convient le mieux pour les animations estivales et les ludothécaires ont à cœur de l'investir au maximum. Cela est possible grâce au stockage du matériel sur place qui permet de ne passer qu'une heure (à deux ludothécaires) pour l'aménager et le ranger.

Il ne manque que la possibilité de stocker du matériel de manière permanente pour que ce lieu devienne une véritable annexe de la ludothèque dès que les beaux jours sont là (de mai à octobre environ).

Un stagiaire a souhaité participer à deux semaines d'animation mais au bout du 2<sup>ème</sup> jour, il s'est rendu compte que cela ne correspondait pas à ses attentes et n'a donc pas souhaité poursuivre son stage.

## **6. Événements particuliers**

### **6.1. Déménagement du matériel entreposé à St Antoine :**

Depuis l'emménagement au Manège en Ville, en août 2021, le matériel servant pour les animations extérieures était resté entreposé dans le couloir de la SEVE. Cela a laissé du temps supplémentaire à l'équipe pour organiser de manière fonctionnel, l'espace de dépôt du sous-sol.

Pour des raisons d'accessibilité, la Ville a demandé, fin décembre, que cet espace soit libéré. N'ayant eu les étagères définitives dans l'espace prêt qu'à ce moment-là, la fin de l'emménagement n'a été possible qu'au début de l'année 2022. Et c'est ainsi qu'à fin janvier, tout le matériel de St Antoine a pu être stocké dans le local au sous-sol.

### **6.2. Augmentation du temps de travail :**

La Ville a souhaité renforcer l'offre proposée aux familles et a été décidé d'ouvrir toutes les ludothèques en Ville de Genève durant 3 heures le samedi. Ce prestation, uniforme sur le fond mais avec des horaires adaptés à chaque structure, permet aux familles autant de jouer sur place que d'emprunter durant cet accueil du samedi. Un budget a été débloqué afin que les ludothèques profitent de 10% de temps de travail supplémentaire.

La ludothèque a donc ouvert de 10h00 à 13h00 et cela dès le mois d'avril puisqu'une organisation a rapidement pu être trouvée.

### **6.3. Journée portes-ouvertes (30 avril) :**

Afin de promouvoir le travail réalisé par les ludothèques, la Ville a décidé de proposer une journée durant laquelle les familles pouvaient fréquenter les ludothèques de 10h à 17h. Chaque structure était libre de proposer les animations qui leur semblait le plus pertinent.

La ludothèque Centre et Vieille-Ville a proposé les animations suivantes :

- maquillage
- ouverture de l'espace de la Halte/jeux

Afin de permettre aux ludothécaires de se consacrer exclusivement à la gestion des animations, il a été décidé que les prêts et les retours ne pourraient pas se faire.

Il est à noter que l'implication des ludothécaires sur certaines activités (telles que le maquillage) a créé un manque de personnel, malgré les renforts embauchés grâce aux 10%, et cela au vu des très nombreuses personnes (plus de 300) qui ont profitées des animations.

#### **6.4. Inauguration du Manège en Ville (14 mai) :**

Après une inauguration officielle par la Ville, le Manège en Ville a fêté en grandes pompes son ouverture. Un groupe de travail s'est attelé à cette tâche bien en amont et malgré les différents reports dus à la crise du Covid, l'inauguration a pu se dérouler. Le fait de décaler de plusieurs mois (elle était prévue au mois de janvier) a permis de faciliter son déroulement et de réduire les aménagements dus aux conditions climatiques.

Se déroulant de ? à la fin de la nuit, les animations n'ont pas manqué. Que cela soit, des déambulations en lien avec la transformation de cet ancien garage inutilisé en cette structure multi-associative, la projection de la « bande-annonce » du film retraçant toute l'histoire de cette transformation, les structures (Halte/jeux et ludothèque) accueillant le public en leur proposant des activités en lien avec leur métier, les stands de nourriture, le bal en début de soirée, etc.

Ces animations ont remporté un franc succès

#### **6.5. Fête de la Musique (25 juin) :**

Une ouverture normale, avec 2 ludothécaires, a eu lieu durant le week-end de la fête de la Musique. De nombreuses manifestations musicales se sont tenues dans ou autour du Manège en Ville ce qui a attiré de nombreuses personnes dans la ludothèque. Suite à cela, et au vu de l'importante fréquentation, près de 200 personnes, le Comité a décidé que le samedi de la Fête de la Musique, la ludothèque serait fermée.

#### **6.6. Journée Jeux en Famille (25 septembre) :**

La crise sanitaire n'a pas permis la mise en place de la journée jeux en Famille au mois de janvier. De ce fait, la Ville a décidé de proposer une session de « rattrapage » durant le mois de septembre dans la salle communale de Plainpalais.

Des animations ont eu lieu de manière ponctuelle ou tout au long de la journée telles que des tours de magie, des démonstrations du jeu d'habileté Pok Game, des constructions géantes avec des Kapla, la participation à des Escape Room, la mise en place d'ateliers créatifs d'origami et de sculptures avec papier/carton.

En plus de ces animations, les ludothécaires ont été sollicités afin d'être présents sur les espaces de jeux symboliques et l'explication des jeux de société.

Cet évènement est l'occasion pour les professionnels de différentes ludothèques de se rencontrer et pour les familles de profiter d'un évènement pour toute la famille avec des activités adaptées et encadrées par des professionnels.

#### **6.7. Fête de l'Escalade (09 décembre) :**

L'école Ferdinand Hodler a sollicité la ludothèque afin de participer à la fête de l'Escalade à l'école qui s'est déroulée de 17h à 19h.

Deux ludothécaires étaient présentes et ont proposées des grands jeux en bois tels que : passe-trappe, Bombyx, château co, spirobille ainsi que le dobble géant

C'était manifestation a été l'occasion de retourner sur l'ancien lieu et de retrouver une partie des enseignants avec lesquels nous avons beaucoup collaborer par le passé. Ce fut un temps de jeux où plus d'une centaine de personnes, entre le parascolaire, les enfants accompagnés de leurs parents ainsi que ceux présents avec leurs enseignants ont pu mettre en avant leurs compétences et dextérité.

#### **6.8. Bal de l'Escalade (10 décembre) :**

Initialement portée par l'AHCVV, c'est la Madeleine des Enfants qui a porté une grande partie de l'organisation de ce bal de l'Escalade lors de cette édition, aidé par l'expérience de la AHCVV ainsi que les techniciens de la Maison de Quartier.

Durant cette 40<sup>e</sup> édition, les personnes présentes, dès 20h30, se sont relayées pour proposer des boissons (jus de pomme ou bière et vin chaud) jusqu'à très tard dans la nuit. Cette partie « service » était plus agréable que la fin de soirée avec le rangement du matériel et surtout des ballots de paille qui, comme chaque année, finissent éparpillés sur tout le sol de l'espace des Canons.

Ce fut malgré la fatigue et le froid mordant un évènement apprécié par tous les participants.

#### **6.9. Réduction de la subvention ordinaire :**

À fin octobre, la Ville a informé le responsable d'une réduction de 4 300.- de la subvention ordinaire et cela en raison d'une importante trésorerie au 31 décembre. Cette somme s'explique par la non utilisation de 11 000.- destiné à l'achat d'un meuble pour l'espace prêt qui a été intégralement financé par la Ville, ce qui a été très apprécié par le Comité.

Bien conscient que la ludothèque possédait une trésorerie importante de nombreux achats ont été effectués (notamment pour le Manège en Ville) et il est juste dommage que la Ville ne se soit pas informée en amont de la prise de décision pour constater que cet argent allait être utilisé dans sa totalité. De ce fait, des achats, principalement pour attirer un public plus âgé, n'ont pas pu être réalisés et cela a même empêcher de profiter des soldes de début d'année puisqu'il fallait attendre le mois de février/mars pour recevoir la première partie de la subvention 2023.

## **7. Formation**

#### **7.1. Logiciel de gestion LudoGenève (journée de formation) :**

Afin de préparer l'arrivée en fonction du logiciel qui remplacera PMB, deux ludothécaires sont partis se former durant une journée. L'objectif étant d'apprendre les bases d'utilisation et qu'ensuite ces connaissances soient transmises aux autres collègues.

#### **7.2. Gouvernance Partagée (9 et 10 décembre) :**

Afin d'améliorer le travail en commun des responsables de ludothèque, et au vu de l'organisation particulière entre elles : aucun lien hiérarchique, deux entités (FASe et Ville) sans lesquelles le travail ne peut pas se faire et des Comités qui sont les garants du fonctionnement de chaque ludothèque, il a été proposé de se former à la Gouvernance Partagée.

Accompagné par un des formateurs de Présence Active, la quasi-totalité des responsables que 2 personnes du Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO) ont pu avoir un premier aperçu des méthodes et de l'organisation utilisables par les structures travaillant sur un modèle horizontal et non vertical.

Ce temps d'échanges et de réflexion a permis de créer les premières bases d'un système organisationnel. La difficulté lors de ces deux jours était d'identifier ce qui n'était que de la théorie et ce qui était conservable/utilisable pour la suite du travail en lien des responsables.

## **8. Remerciements**

Le comité remercie vivement tous les ludothécaires qui se sont investis tout au long de l'année et qui ont permis la bonne marche de la ludothèque. Remerciements aussi à Fatima Gomez qui, année après année, est toujours là, fidèle au poste, pour le nettoyage des locaux, tâche indispensable au bien-être des usagers.

Le comité, l'équipe des ludothécaires et les bénévoles remercient la Ville de Genève qui, en maintenant ses subventions et d'autres facilités, est consciente du rôle que jouent les ludothèques auprès de la population et dans la vie des quartiers.

Le comité remercie également tous ceux qui soutiennent de près ou de loin l'action de la ludothèque : les usagers et les nombreux partenaires avec qui la ludothèque collabore et notamment la Maison de quartier Chausse-Coq, les Associations du quartier de la Vieille-Ville, le personnel éducatif des écoles Ferdinand Hodler et Saint-Antoine ainsi que le personnel du GIAP des écoles de Ferdinand Hodler, Michelli-du-Crest et Saint-Antoine.

**“L'enfant qui ne joue pas, n'est pas un enfant. Mais l'homme qui ne joue pas, a perdu à jamais l'enfant qui vivait en lui et qui lui manquera beaucoup”**  
**Pablo Neruda**